

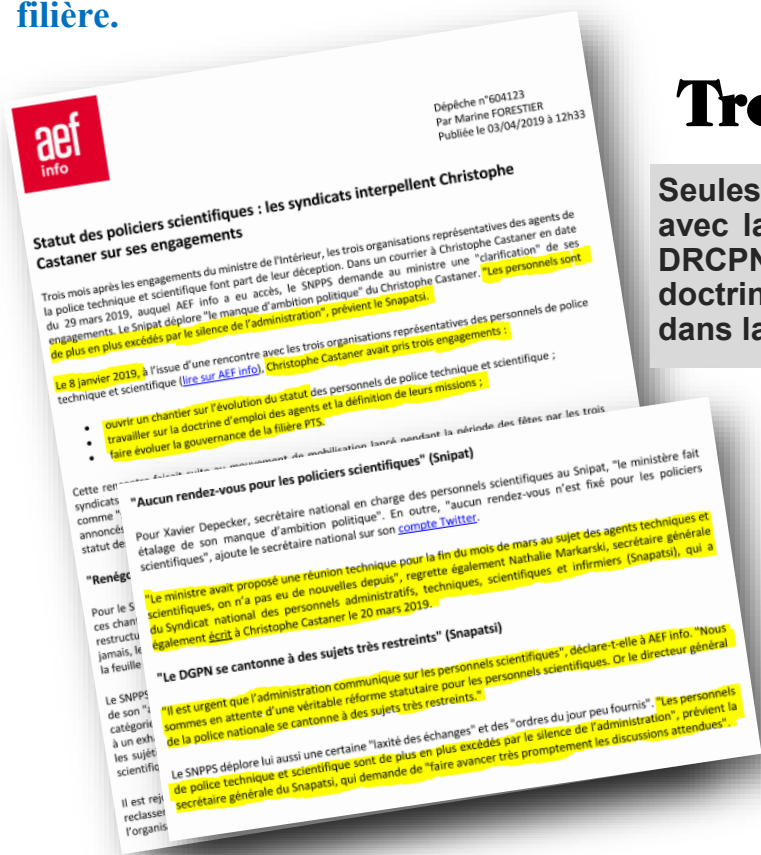
16/04/2019



SCIENTIFIQUES

LES ENGAGEMENTS DU MINISTRE NE SONT PAS TENUS

Le 8 janvier 2019, Le ministre de l'Intérieur recevait l'intersyndicale des organisations représentatives des personnels scientifiques et chargeait le DGNP de travailler sur le statut des PTS, la réforme de la doctrine d'emploi, les conditions de travail, et la gouvernance de la filière.



Trois mois plus tard...

Seules une réunion avec le SCPTS et une audience avec la sous-direction des ressources humaines de la DRCPN portant respectivement sur la réforme de la doctrine et sur un plan de requalification des ASPTS dans la catégorie B ont été tenues.

RIEN SUR L'ENSEMBLE DES PROBLÈMES STATUTAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA FILIÈRE.

Les engagements du ministre ne sont pas tenus !

**Le SNAPATSI dénonce que le DGNP se cantonne à des sujets très restreints
Le SNAPATSI demande le bilan d'étape fixé à 3 mois par le Ministre
Le SNAPATSI revendique une véritable réforme statutaire**

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI VOUS DEFEND !